



Circulaire n° 3745

# Circulaire

aux administrations communales

**Objet : Demandes de remboursement et d'indemnisation des heures de congé politique prises au cours de l'année 2019 – relevé à établir par les communes**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe le relevé attestant, pour l'année 2019, le nombre d'heures de congé politique accordé aux membres du conseil communal du fait de leur fonction de délégués dans les syndicats de communes dont la commune est membre.

Afin que mes services puissent entamer la procédure d'indemnisation et de remboursement du congé politique pris au cours de l'année 2019, je vous prie de bien vouloir remplir ce relevé, le scanner et renvoyer par voie électronique à l'adresse e-mail « [finances@mi.etat.lu](mailto:finances@mi.etat.lu) » **pour le 17 janvier 2020 au plus tard.**

Je tiens à préciser que conformément aux dispositions de l'article 3bis du règlement grand-ducal modifié du 6 décembre 1989 concernant le congé politique des bourgmestres, échevins et conseillers communaux, le **supplément d'heures de congé politique est réservé aux seuls élus désignés comme délégués dans les syndicats de communes dont la commune est membre.**

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Taina Bofferding', written in a cursive style.

Taina Bofferding

Annexe : Relevé